LE COURS
d'hier à demain

Chère Marie & Chère Hélène.

Les cartes postales de la nouvelle église n'existant pas encore. Je me trouve obligé de vous adresser la vue de la vieille, Mais! patience, ça viendra. Vous sommes tous très satisfaits d'apprendre que le mieux persiste. Rien de nouveau à vous raconter aujourd'hui. Seul que l'on vient de me dire que M. Guenivet aurait acheté pour le compte de la Société la campagne Bouteillon au prix de 28000 f.

Gardanne
8 août 1908
5 heures 15 m.

Phototypie E. Lacour, 10, rue Thibaudeau

Gardanne - 1141 - La Vieille Eglise

Mes amitiés de tous, avec nombreuses caresses

Marcel

LE COURS
d'hier à demain

1142 - Gardanne - Vue Générale

LE COURS d'hier à demain

La rapide évoçation de l'histoire du Centre de Gardanne que vous allez lire vous apportera -nous l'espérons- des informations intéressantes. Certaines constituent des enseignements qui ont, aujourd'hui encore, valeur d'exemple : la vie urbaine, les lieux où elle s'exprime ont évolué sans cesse, parfois par ruptures brusques qui ont rythmé l'histoire du développement urbain.
Aujourd'hui, en 1982, nous avons le sentiment du vivre un de ces tournants. Souvenez-vous de 1977 et du Contrat Communal proposé par l'actuelle équipe municipale : *"Non à Gardanne, banlieue marseillaise !" :* le mot d'ordre exprimait la volonté d'une population opposée au déclin économique que certains présentaient comme irréversible.
La fermeture de la mine était programmée, la ville de Gardanne condamnée à devenir le refuge "campagnard" de citadins fuyant Marseille ou Aix. En bref, une cité-dortoir, sans vie.

Depuis, beaucoup de choses se sont modifiées grâce à l'action des mineurs, de la Municipalité, de la population et l'avenir se présente sous un jour tout différent. La décision, en janvier 1980, de construire le cinquième groupe de la centrale thermique assure dans un premier temps le maintien de l'activité minière. La relance de la production charbonnière française décidée par le nouveau gouvernement,la nationalisation de Péchiney ouvrent de nouvelles perspectives industrielles pour Gardanne et le Bassin Minier.

Ce renforcement du rôle de Gardanne dans la région aura des effets positifs sur l'ensemble de la vie de la Cité. La politique d'urbanisme de la ville permet déjà d'offrir aux Gardannais des conditions de vie nouvelles, améliorées. Comment maîtriser le développement urbain de manière à satisfaire les besoins de la population actuelle et future ?
La réponse à cette question essentielle est contenue dans le "Plan d'occupation des Sols". Mais nous ne voulons pas présenter un document administratif difficile à déchiffrer. Nous préférons l'illustrer par des expositions succesives. La première est intitulée "Le Cours d'hier à demain". Elle accorde une large place aux projets à l'étude mais aussi à l'histoire. En prenant connaissance du contenu de la plaquette et en parcourant l'exposition, vous constaterez que nos prédécesseurs ont su, notamment au XIXe siècle, réaliser des projets ambitieux et en particulier une belle promenade et la couverture du ruisseau, points de départ du cours actuel. Ils l'ont fait malgré de nombreuses difficultés : coûts très élevés, opposition des propriétaires....
Un défi nous est ainsi lancé : les Gardannais de la fin du XXe siècle seront-ils capables de le relever.... et de faire aussi bien que leurs aînés ?
Après cette ouverture vers un futur proche, je vous laisse rejoindre le Gardanne du début du XIXe siècle, juste avant que le Cours lui-même ne soit créé.

Georges Gay
Adjoint à l'Urbanisme

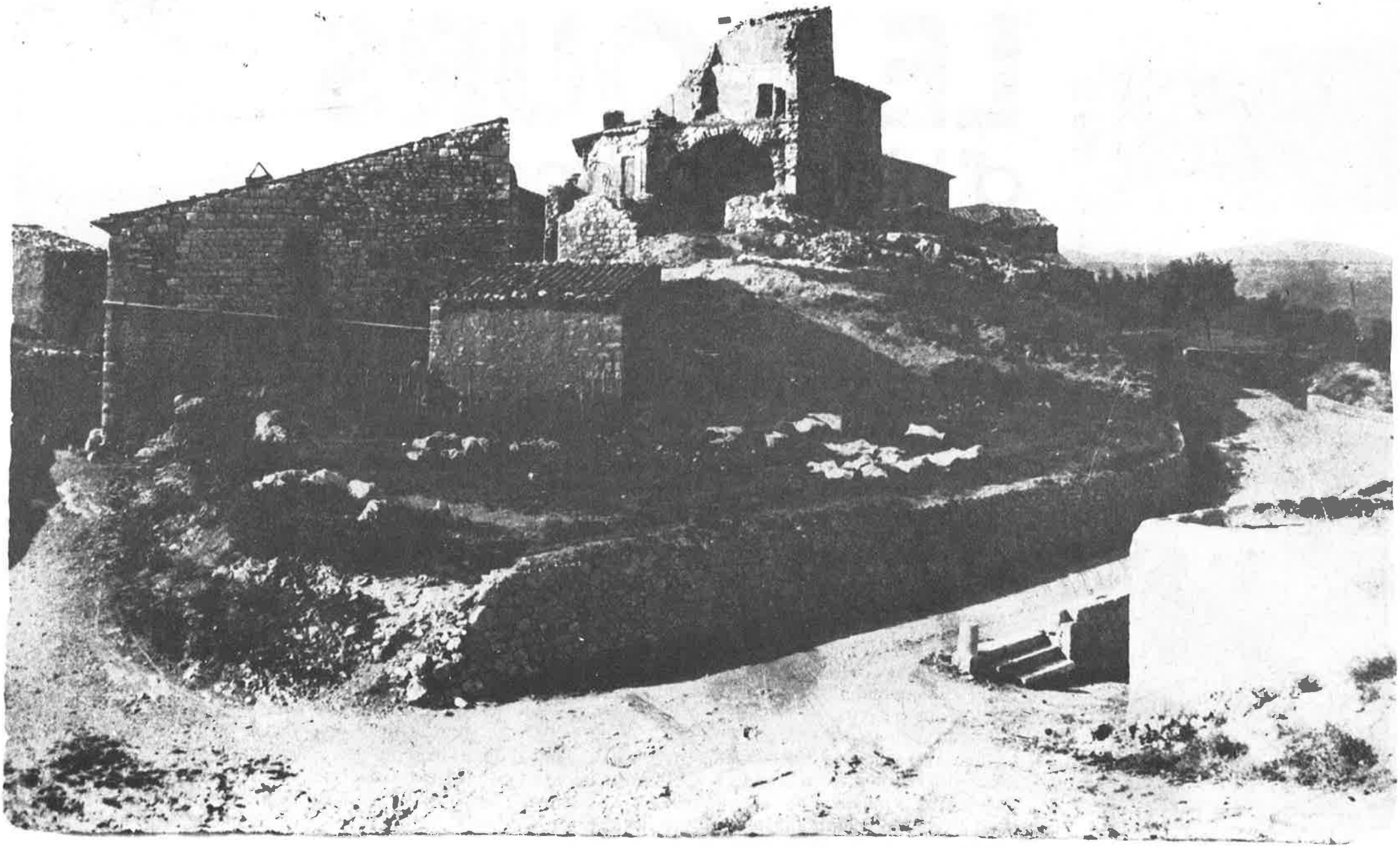

Le sommet du Cativel, il y a un siècle.

GARDANNE AVANT LE COURS

Les ruines de la chapelle des Pénitents.

A l'intérieur de l'enceinte médiévale, un gros bourg agricole accroché aux pentes du Cativel, dominé par l'antique et chancelante église mais aussi par le puissant clocher édifié en 1772 ; ailleurs, des campagnes prospères, arrosées par de nombreux ruisseaux, les "vallats", quelques petits hameaux et de nombreuses fermes isolées ou vivent des agriculteurs besogneux : ainsi apparait Gardanne au début du XIXe siècle.

La prospérité agricole

Toutes les descriptions concordent. Ecoutons tout d'abord ce que nous dit de Gardanne, dans sa **"Géographie de la Provence"**, parue en 1788, l'érudit Achard :

"Le territoire de Gardane est fertile et produit du blé, du vin, des olives, etc. Les ruisseaux qui passent auprès du village arrosent le territoire : la qualité du terrain donne aux melons de ce pays un goût délicat. L'on recherche à Aix et à Marseille les melons de Gardanne. Ils sont allongés, et quoique la pulpe soit moins ferme que celle des melons ronds, ils ne sont pas moins délicieux ; leur parfum est de plus suaves".

La "Vallée de Saint-Pierre", c'est-à-dire les terres situées de part et d'autre du ruisseau mérite bien le développement admiratif que lui consacre en 1821 le Comte de Villeneuve dans sa **"Statistique des Bouches-du-Rhône"** :

"Le bassin supérieur est maintenant une très belle plaine, d'une terre limoneuse et rougeâtre, dans laquelle on cultive depuis quelques années le tabac et le maïs avec beaucoup de succès. C'est là aussi que croissent les fameux melons de Gardane et toutes sortes d'herbages et de légumes qui sont d'une excellente qualité. Il y a en outre de très beaux vignobles et des oliviers qui vont s'élevant en gradins sur les coteaux. Le bassin inférieur est une belle prairie dont le fourrage est abondant et estimé."

Les Gardannais sont ainsi, en matière d'agriculture, dignes des éloges les plus chaleureux :

"Le territoire de Gardane est petit par rapport à la population, mais les habitants y suppléent par leur travail et leur expérience. Il n'y a pas de pays dans le département oú la culture des terres soit mieux soignée et mieux entendue.

Ils ne sont pas imbus de préjugés, comme la plupart des cultivateurs de la Provence. Ils font des essais, ils observent, et ils profitent des leçons de l'expérience. On les a vus introduire dans leur pays la garance, le

Paysan
du 2ème Arrondissement.

Jardiniere
des Environs de Marseille

tabac et le maïs, et réussir dans ces nouvelles cultures.
On ne voit dans ce pays aucun terrain négligé... Les femmes et les enfans travaillent comme les hommes ; mais le dimanche est toujours observé, et il y a même de la parure et du soin dans les ajustemens. Le 14 février, jour de St Valentin, patron du pays, on célèbre la fête avec solennité, et il y a peu de villages où l'on trouve tant de propreté et même de goût dans les habillemens. Les Gardanais sont d'un caractère doux et patient ; ils sont affables pour les étrangers et aiment à les questionner pour s'instruire ; mais leur curiosité à cet égard se borne à ce qui touche à l'agriculture. Ils sont tellement occupés des travaux de la campagne, qu'ils abandonnent leurs maisons avant le jour et n'y rentrent que la nuit.
Aussi la ville est déserte toute la semaine et les oisifs ne trouvent à qui parler".

Une malpropreté si dégoûtante

La prospérité économique de Gardanne qui doit tout, encore, à l'agriculture et très peu à l'exploitation naissante mais très limitée et épisodique du lignite, a néanmoins une conséquence malheureuse qui a frappé les contemporains : le bourg est très sale... et même plus que cela !
Dans son **"Histoire Botanique de la Provence"** le Docteur Darluc, professeur à l'Université d'Aix, brosse un tableau peu flatteur de Gardanne à la fin de l'Ancien Régime :

Provençaux du début du XXe siècle (gravures extraites de la "Statistique des Bouches-du-Rhône" du Comte de Villeneuve).

La Porte de Trets

"Le village qui est situé dans une plaine agréable est un vrai cloaque de pourriture, tant le peuple stupide préfère sa commodité à sa santé, et aime mieux faire pourrir ses fumiers devant sa porte et les entasser dans les rues et contre les murs des maisons que de les porter dans les cloaques construits exprès ....

"La police des lieux, peu soigneuse de la conservation des habitants, veille mal au bon ordre et à maintenir la salubrité de l'air qui, une fois altéré par tous ces foyers de pourriture, amène souvent des maladies épidémiques.

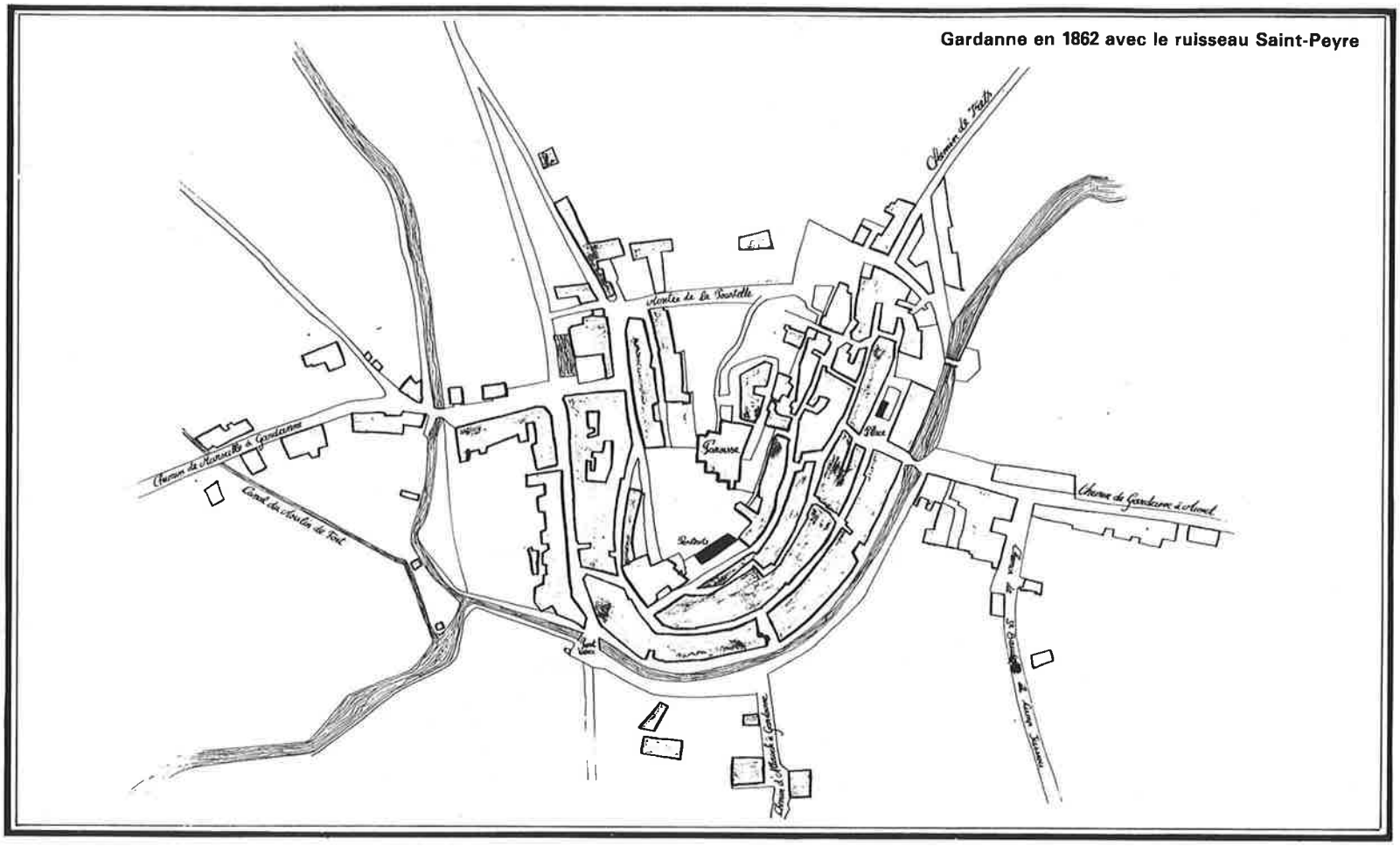

"Heureusement que la plupart de ces villages, où l'on remarque une malpropreté si dégoûtante, sont exposés à une ventilation complète. Le souffle des vents balaye les rues et préserve de la contagion ses habitants. Mais cela n'arrive pas toujours".

Quarante ans plus tard, le jugement du Comte de Villeneuve, préfet du département, est certes moins sévère mais il confirme celui du Docteur Darluc. Ne note-t'il pas que les cultivateurs gardannais *"sont sans cesse occupés à faire du fumiers dans les rues et devant leurs portes"* et qu'il *"vont même assidûment en chercher à Aix"* ?

"Fangasse" ?

Tout au long du XIXe siècle - et même plus tard - ce problème de l'hygiène constitue une des préoccupations des municipalités qui se succèdent. Elles s'efforcent en effet de résoudre ce délicat problème mais leurs moyens sont limités comme en témoigne la multiplication des arrêtés municipaux fixant des interdictions :

☐ *"Il est défendu à tout habitant de déposer et entasser du fumier sur les routes d'Aix et de Marseille, ni dans la rue du Grand Faubourg ..."*
(12 février 1828).

☐ *"Il est expressément défendu de déposer, dans l'intérieur et les faubourgs de la ville, les fumiers ou litières apportés d'Aix, de Marseille et autres lieux"* stipule l'arrêté du 23 avril 1828 qui précise encore que *"les habitants seront tenus d'enlever chaque semaine les fumiers qui se font dans les rues et de les transporter hors de l'enceinte de la ville".*

L'interdiction est à nouveau précisée les 4 novembre 1840, 28 Juin 1855, 5 février 1858....

Les Gardannais ne se contentent pas d'entasser les fumiers dans les rues. Ces dernières accueillent aussi les eaux usées et immondices divers jetés par les fenêtres ou au moyen d'orifices et tuyaux *"pratiqués sur les façades des maisons"*. Bien sûr, ces opérations s'effectuent sans prévenir les passants, victimes d'éclaboussures plus ou moins catastrophiques ou nauséabondes (Arrêté du 11 novembre 1859). Il faut ajouter à cette description des rues de Gardanne les décombres et matériaux divers laissés, *"sans nécessité"*, sur la voie publique...

Les jours de pluie, routes, chemins et rues, qui ne sont pas pavés, sont transformés en autant de bourbiers au travers desquels charrettes et passants ont du mal à se frayer un passage. Ainsi s'explique le surnom de "Fangasse" donné à Gardanne par les Gardannais eux-mêmes !

Bien évidemment, le ruisseau Saint-Pierre reçoit toutes ces eaux malodorantes qui dévalent du Cativel. En automne et en hiver - sauf, bien sûr, quand le ruisseau en crue inonde les habitations ! - cela n'est pas trop dramatique mais, l'été, l'air devient irrespirable, des mares nauséabondes se forment, la santé des habitants est en péril.

L'an Mil huit Cent quarante et le dix sept décembre à huit heures du soir Le Conseil municipal de la ville de Saidanne s'est assemblé dans le Lieu ordinaire de ses séances en suite de la Convocation qui en a été faite par le maire et en vertu de la lettre de Mr le sous Préfet, en date du 12 decembre Courant

Ont été Présents

Messieurs :

approuvé par le Mr le Préfet le 10 9bre 1840

Caillot jean Baptiste — Laurin Joseph — Escoffier Paul — Girard jean Baptiste
Girard Pascal — Laurin Michel — Bourrelly auguste et Barel Auguste Girard
Savine jean Joseph — Deposier jean — Gras Joseph jacques — Bonifay maire
Pauzin jacques — Amalbert Mathieu — Deleuil jacques Sébastien

Le Conseil municipal ainsi assemblé. Mr le maire président, a exposé que la situation actuelle de la ville ne Coïncidait pas avec les avantages que sa position peut lui assurer, que Saidanne placé au Centre d'un riche bassin ayant a des alentoir une brillante Campagne, n'offrait par même dans son enceinte aucun des modestes agrémens qu'on trouve dans des villes de moindre importance, que les jours de fête la population, pour jouir des plaisirs de la promenade était obligée de se répandre dans les Champs Cultivés, Ce qui est gravement préjudiciable aux intérêts de l'agriculture, que le percement de la route de grande Communication Ligne n° 7 laissait entrevoir des embellissements dont la Confection serait d'un intérêt immense pour la Commune que du reste il Convient d'entrer dans la voie des améliorations pour jouir de tout les bienfaits de la Civilisation moderne, que quand tout marche vers les progrès il ne Convient aucunement de rester stationnaire

17 décembre 1840, une décision historique (fac simile du Registre des Délibérations).

NAISSANCE DU COURS

Le chemin de grande communication n° 7

Le problème du ruisseau Saint-Pierre devient, dès les années 1830, plus épineux encore puisque la ville, jusque là regroupée sur la rive droite et les pentes du Cativel, commence à s'étendre au-delà du ruisseau. Un évènement décisif intervient en 1836 : la décision d'ouvrir, sur la rive gauche du ruisseau, une nouvelle route, le Chemin de grande communication n° 7. La traversée de Gardanne s'effectuait obligatoirement en empruntant des ruelles étroites : la "Grande Rue", aujourd'hui rue Puget, ou bien la "Montée de la Pousterle" (rue Franklin) puis le "Chemin de Trets" (rue Parmentier), celui de Mimet (rue Borély), d'Aix ou bien d'Allauch (rue Jules-Ferry).

Le long du ruisseau, la mise en place du nouveau chemin s'effectue au cours des années 1836-1840 : il correspond, dans la traversée de Gardanne, à la chaussée principale actuelle des boulevards Carnot, Bontemps et Forbin et du cours de la République. Un pont est édifié pour franchir le ruisseau au confluent des ruisseaux Saint-Pierre et des Molx (connus alors sous la dénomination de vallats de Saint Peyre et des Mooû). A l'extrémité Nord, dans les quartiers de Saint-Roch et de la Palun, les terrains nécessaires à l'ouverture du chemin sont acquis au début de l'année 1839.

«Un boulevard servant de promenade publique»

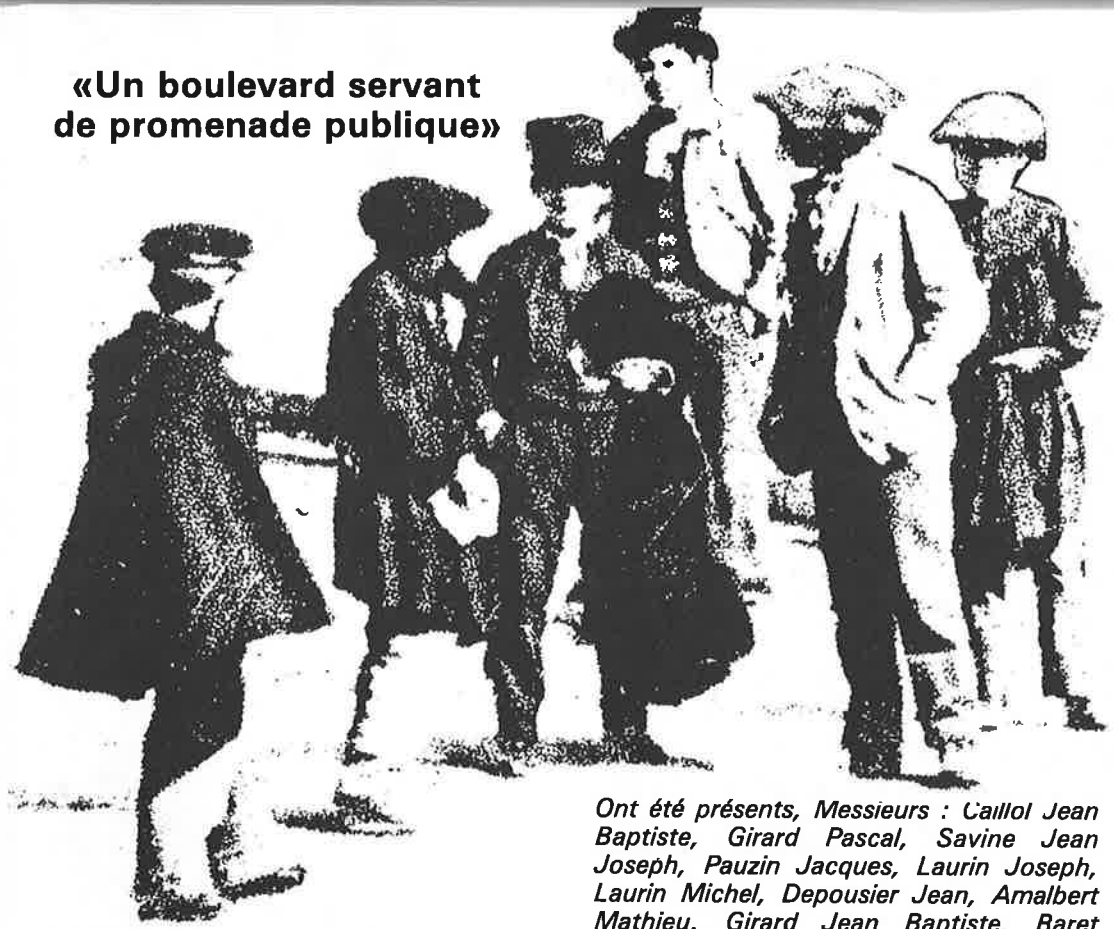

L'ancien hôtel-de-ville.

Ici, l'intervention de la municipalité de l'époque et notamment celle du maire Auguste César Boniface Baret mérite d'être soulignée. On leur doit en effet l'idée - et la réalisation - du Cours lui-même. La décision historique fut prise lors de la séance du conseil municipal du 17 décembre 1840. Le registre des délibérations conserve la mémoire de cette réunion au cours de laquelle on décida de créer ce qui devint ensuite le Cours de Forbin :

"L'an Mil huit cent quarante et le dix-sept décembre à huit heures du soir, le Conseil municipal de la ville de Gardanne s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances en suite de la convocation qui en a été faite par le maire et en vertu de la lettre de Mr le Sous-Prefet, en date du 12 décembre courant.

Ont été présents, Messieurs : Caillol Jean Baptiste, Girard Pascal, Savine Jean Joseph, Pauzin Jacques, Laurin Joseph, Laurin Michel, Depousier Jean, Amalbert Mathieu, Girard Jean Baptiste, Baret Auguste Cesar Boniface, maire.

Le Conseil municipal ainsi assemblé, Mr le maire président, a exposé que la situation actuelle de la ville ne coïncidait pas avec les avantages que la position peut lui assurer, que Gardanne placé au Centre d'un riche bassin ayant à ses alentours une brillante campagne, n'offrait pas même dans son enceinte aucun des modestes agrémens qu'on trouve dans des villes de moindre importance, que les jours de fêtes la population, pour jouir des plaisirs de la promenade était obligée de se répandre dans les champs cultivés, ce qui est gravement préjudiciable aux intérêts de l'agriculture, que le percement de la route de grande communication ligne n° 7 laissait entrevoir des embellissements dont la confection serait d'un intérêt immense pour la Commune, que du reste il convient d'entrer dans la voie des améliorations pour jouir de tous les bienfaits de la civilisation moderne, que quand tout marche vers le progrès il ne convient nullement de rester stationnaire.

Par toutes ces considérations, Mr le maire a proposé au Conseil réuni l'établissement d'un Boulevard pour promenade publique et a invité le Conseil à délibérer sur l'emplacement qu'il convient de prendre pour cette destination faisant observer que les fonds libres de la commune permettaient parfaitement de s'occuper de ce travail.

Le Conseil municipal prenant en grande considération l'exposé de Mr le maire son président a délibéré que le projet dont s'agit réunit toutes les conditions d'utilité publique. A cet effet, il a décidé qu'un boulevard servant de promenande publique serait établi sur une ligne parallèle au Chemin de Grande communication, pratiquée dans la propriété dite Grand Pré de la Dame veuve Pontier ou de ses représentants et dans celle portant le même nom et appartenant

aux hoirs Bourrelly. Il a été arrêté que sur toute la longueur de cette ligne il serait pris dans les propriétés sus-indiquées une largeur de onze mètre pour en venir à la confection de ce boulevard. Le Conseil a autorisé Mr le maire à remplir toutes les formalités convenables soit à l'amiable soit en rigueur de la loi".

D'autres embellissements

L'année suivante, en 1841, le vieil hôtel-de-Ville, qui menaçait ruine, est abandonné. Il sera détruit, ainsi que la maison qui lui était accolé. L'espace ainsi dégagé prit le nom de Place de l'Hôtel-de-Ville (l'actuelle place Ferrer) et fut planté d'arbres. La municipalité, le commissaire de police du Canton et le juge de paix - sans oublier l'école - furent installés tout près de là dans une bâtisse acquise à M. Borély et qui s'élevait sur l'emplacement de la mairie actuelle.

Malgré le progrès que représentait cet achat, d'édifice, assez vieux et endommagé sur son aile Nord, ne répondait qu'imparfaitement aux besoins. Bientôt, il fallut même y loger le Bureau de poste !

Une nouvelle étape du dévelppement urbain de Gardanne avait été cependant franchie. Il devenait possible d'envisager le prolongement de la "promenade" créée en 1840. En 1846, le Conseil municipal décide ainsi d'acquérir le terrain situé en face du nouvel hôtel-de-ville, de l'autre côté du ruisseau et du chemin. On le doit une fois encore à Auguste Baret, un maire décidément très actif. Ecoutons-le. Cela se passe le 2 août 1846 :

"M. Borély, Procureur général à Aix, possède dans l'enceinte de la commune une propriété rurale dite l'Enclos que vous connaissez tous. La situation de cette terre lui donne pour toute la partie qui se trouve au centre du pays la qualité de terrain à bâtir. Le propriétaire ayant manifesté l'intention bien arrêtée de vendre sur la lisière de sa terre longeant la grande route vicinale n° 7 en face de l'hôtel de ville des emplacements à bâtir, j'ai cru devoir en aviser le conseil. Il existe, Messieurs, sur la partie du terrain qui est ainsi exposée en vente, une superbe allée de platanes qui serait précisément le prolongement de notre Boulevard sur une étendue assez considérable. Je viens proposer au conseil d'en voter l'acquisition. Rien de grand comme ce projet qui dotera notre pays d'un embellissement dont il n'y aura pas d'exemple dans les communes rurales. Il appartient à l'administration de ne laisser échapper aucune occasion d'améliorer la situation du pays confié à ses soins et à sa vigilance. Par cette acquisition vous préparerez la translation dans la plaine des anciennes et peu commodes habitations de la commune et les générations à venir béniront votre sollicitude éclairée et vos soins persévérants d'amélioration et de bien être".

Le Cour de la République est né lui aussi... sous la Monarchie de Juillet !

En 1851, on décide que les habitations à construire entre le Chemin d'Allauch (rue Jules-Ferry) et le pont jeté sur le ruisseau des Molx seront alignées et qu'il sera fait de même au-delà : le tracé des futurs boulevards Bontemps et Carnot est fixé. Les divers éléments constituant le "Cours" actuel sont donc en place. Une quinzaine d'années ont été nécessaires pour parvenir à ce résultat. Mais le plus difficile reste à faire, car l'artère ainsi tracée souffrait d'un terrible handicap : la présence du ruisseau Saint-Pierre.

La couverture du ruisseau

Rapidement la municipalité a été amenée à considérer que seule la couverture du ruisseau Saint-Pierre et le détournement de son cours par le creusement d'une galerie sous le Cativel pouvait permettre d'améliorer une situation sanitaire gravement compromise. Le principe d'une telle entreprise fut défini au cours de la séance du conseil municipal du 10 août 1862 à la suite d'un exposé présenté par le maire, François-Martin Deleuil :

"Depuis plus de trente ans, la commune de Gardanne consacre avec une louable persévérance ses ressources extraordinaires à des travaux d'utilité et d'embellissement qui ont changé en grande partie la physionomie de la cité ; mais de tous les travaux exécutés jusqu'à ce jour, aucun ne peut être mis en parallèle, nous le disons sans crainte d'être démenti, à ceux qui font l'objet de vos délibérations, sous le triple rapport de l'assainissement, de l'utilité et de l'embellissement du pays.

Vous savez déjà, puisque vous nous avez chargé d'en faire l'étude, qu'il s'agit de la déviation du ruisseau de Saint-Pierre, qu'une terrible expérience toute récente, le débordement de ses rives, vient de nous avertir qu'il ne fallait plus songer à voûter... Nous disions tantôt que ce projet de déviation pouvait être considéré sous un triple point de vue :

1° L'Assainissement. *Le lit de ce ruisseau - qui a sept à huit mètres de large sur presque tout son parcours dans l'intérieur de la ville - est à peu près à sec pendant l'été ; les flaques d'eau qui s'y forment, produites en grande partie par l'écoulement des rigoles des rues aboutissantes, exhalent pendant les chaleurs de l'été des miasmes purtrides*

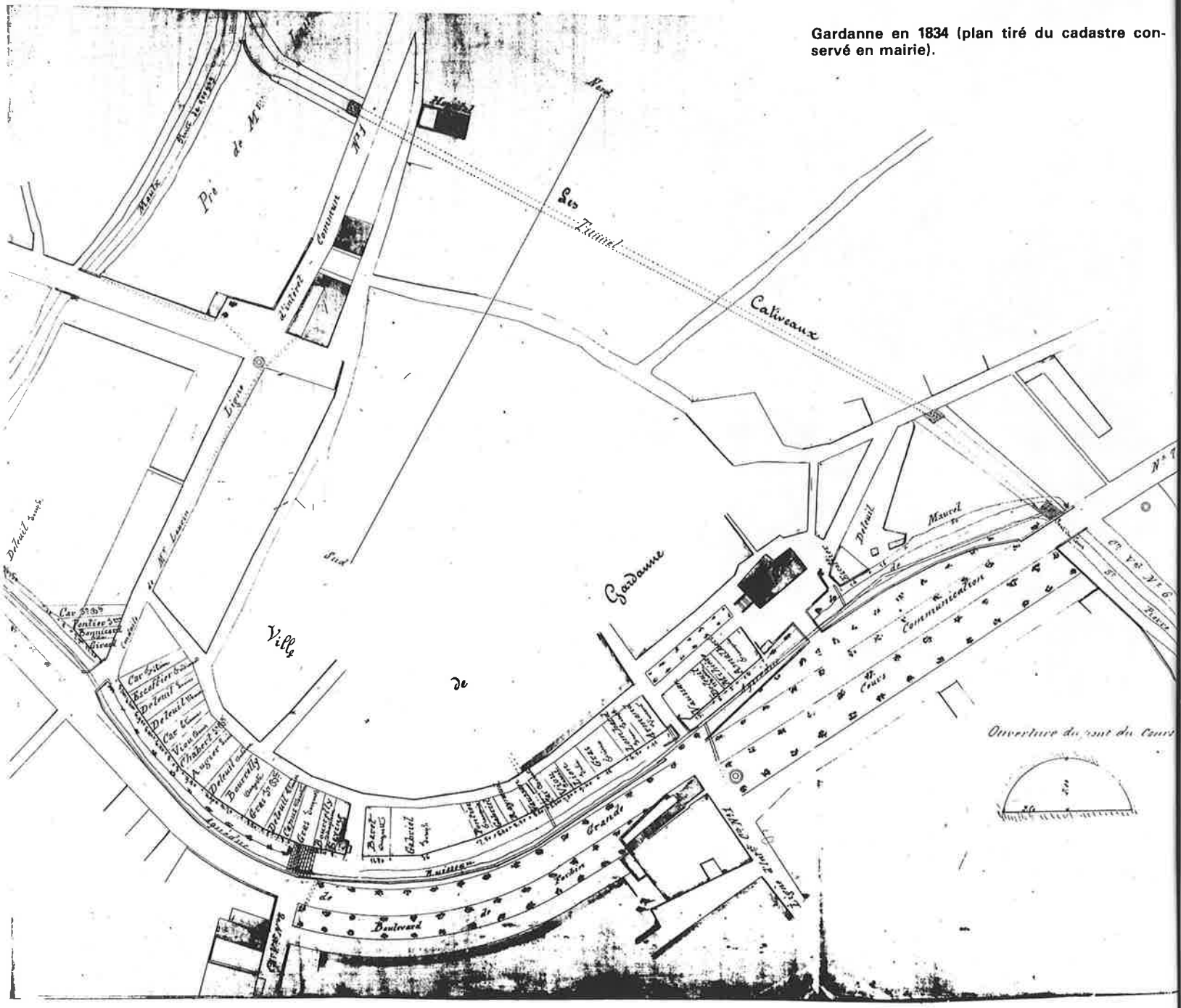

Gardanne en 1834 (plan tiré du cadastre conservé en mairie).

GARDANNE (B.-du-R.). - Cours de la République

Le Cours de la République vers 1925 (au premier plan, le ruisseau Saint-Pierre)

qui rendent les habitations riveraines malsaines et incommodes (cette situation a été constatée par le Comité de salubrité de l'arrondissement d'Aix).

2° L'utilité. *Cette déviation du dit ruisseau préserverait les habitants qui sont sur les bords de la route de grande communication n° 7 de Trets à la Malle des inondations assez fréquentes, que les orages rendent toujours plus fortes à mesure que se déboisent les versants des coteaux qui dominent sont lit supérieur.*

Elle évite en outre les chutes assez nombreuses des passants et des voitures qui s'y laissaient choir de la route qui longe ses bords. Il aurait encore le grand avantage d'établir une libre communication entre les rues de la haute et de la basse ville.

3° L'Embellissement. *Ce ruisseau a aussi l'inconvénient d'être voisin de nos seules promenades publiques ; outre les miasmes qu'il répand, il offre aussi un aspect disgracieux : à gauche en suivant son cours, de longues lignes de maisons modernes ; à droite au contraire, les facades décrépites des derrières des maisons de la vieille ville, communiquant par des poternes, à l'aide de passerelles en bois, sur le cours et sur le boulevard...."*

Le projet présenté par le maire s'élevait à la somme, colossale à l'époque, de 58.000 francs soit environ deux siècles de salaire d'un ouvrier mineur d'alors ou trois fois le budget annuel de la ville !

Déclarés d'utilité publique par un décret impérial du 19 mars 1864, les travaux sont adjugés le 10 août suivant à deux entrepreneurs de Forcalquier, Ferdinand Petit et François Martin. Les difficultés ne font que commencer en raison, tout d'abord, de l'opposition des propriétaires situés à l'entrée et au débouché de la galerie à creuser sous le Cativel (le "Perça"). Le percement lui-même se révéla plus difficile que prévu, le terrain étant constitué de gros blocs de roche glissant sur des lits de marnes ou dans des terres argileuses !

Sous le Cativel, la Galerie du "Perça", réalisée entre 1866 et 1869

Le coût total des travaux, porté à 69.000 francs, en fut augmenté de manière considérable pour dépasser les 112.000 F au moment de leur achèvement, en 1869. La ville de Gardanne (la dépense représentait maintenant six fois son budget) dut avoir recours à d'importantes subventions du Conseil général, à de gros emprunts... sans pour autant être en mesure de faire face à ses obligations vis-à-vis des entrepreneurs : comme la loi l'y autorisait, le Conseil municipal fit appel aux plus forts imposés de la commune, invités à souscrire volontairement à un alourdissement de leurs impôts. Les propriétaires des maisons riveraines avaient accepté, de leur côté, de s'associer à l'entreprise en payant une contribution exceptionnelle.

204 GARDANNE - Cours et Statue de la République

UN NOUVEAU CENTRE

La fontaine du Marquis de Gueydan, inaugurée le 27 avril 1901.

Ferdinand Maurel (1828-1909), maire de Gardanne de 1870 à 1881

Le problème de l'eau

La réalisation du "Perça" et la couverture du lit du ruisseau Saint-Pierre ainsi détourné furent cependant des oeuvres nécessaires. Elles ont conditionné le développement futur de la ville, notamment en matière d'assainissement. Le problème de l'alimentation en eau restait cependant entier : les anciennes fontaines étaient insuffisantes et les puits ne livraient plus qu'une eau rare et souvent impropre à la consommation. Le maire, Ferdinand Maurel s'émut de cette situation dramatique dans une lettre adressée au sous-prefet d'Aix le 25 juin 1878 :

"Nous sommes sur le point de nous trouver sans eau : nos fontaines ne coulent plus depuis des mois et nos trois puits communaux sont bien loin de suffire à l'alimentation des habitants, à cause du très peu d'eau qu'ils fournissent".

Pour Ferdinand Maurel, il s'agit de *"faire creuser encore trois puits éloignés l'un de l'autre, qui, par leur position, donneraient incontestablement de l'eau. En outre,* ajoute-t'il,*il y a des réparations assez importantes à faire à l'une de nos fontaines"*, celle du Cours. Un crédit de 1.900 F. est voté pour la construction des trois puits et la réparation de l'aqueduc des fontaines.

Le problème est résolu. Mais pour quelques années seulement....

La mine "boit" l'eau

En 1896, un architecte, M. Deleuil, est envoyé à Gardanne pour étudier la question de l'eau. Le rapport qu'il remet au préfet le 26 mars 1896 en montre la complexité :

"La commune de Gardanne est une des plus mal dotées en eau potable, fontaines et lavoirs publics.

Avant 1875. Avant que la Société des Char-

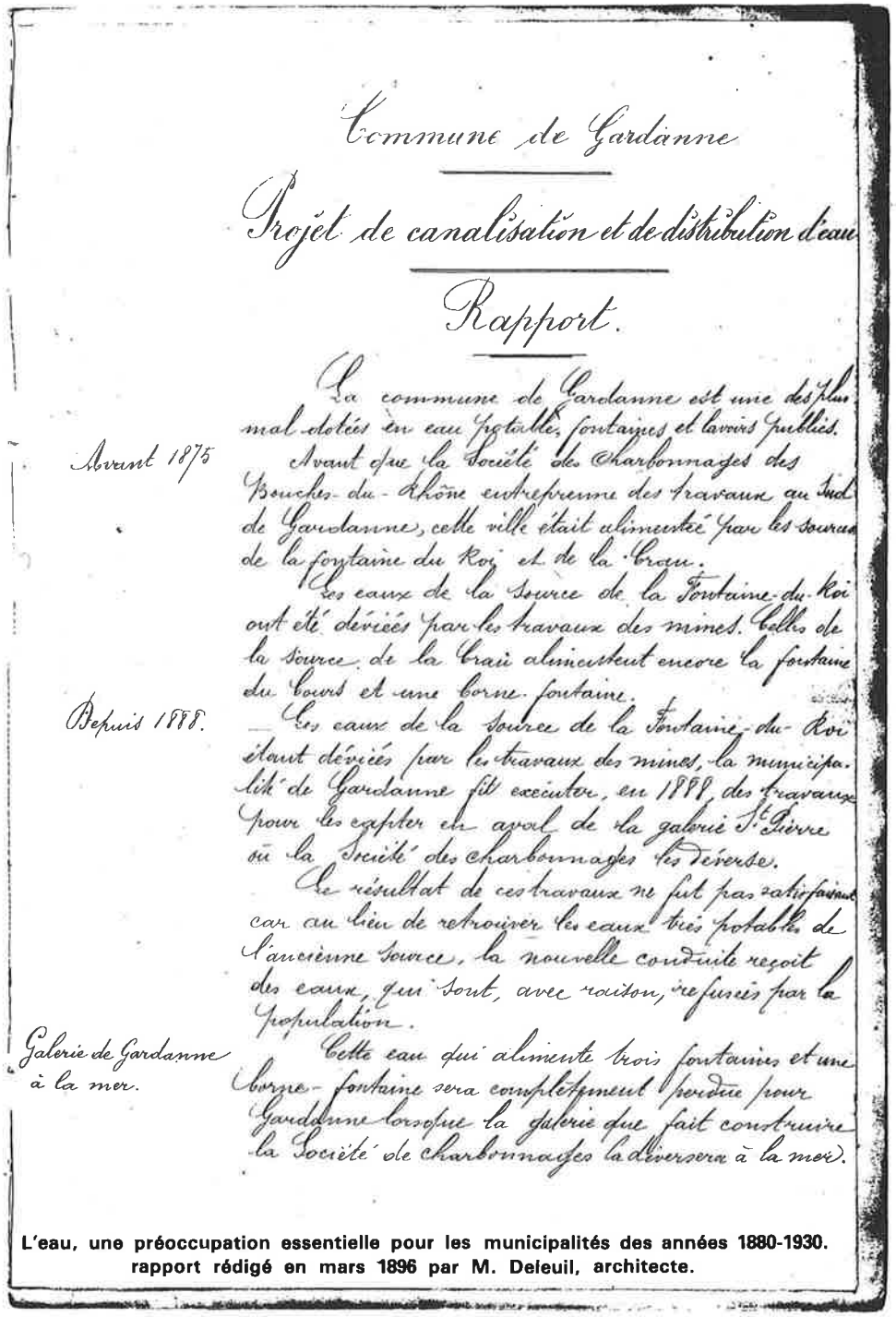

Commune de Gardanne

Projet de canalisation et de distribution d'eau

Rapport.

La commune de Gardanne est une des plus mal dotées en eau potable, fontaines et lavoirs publics.

Avant 1875

Avant que la Société des Charbonnages des Bouches-du-Rhône entreprenne des travaux au Sud de Gardanne, cette ville était alimentée par les sources de la fontaine du Roi et de la Crau.

Les eaux de la source de la Fontaine-du-Roi ont été déviées par les travaux des mines. Celles de la source de la Crau alimentent encore la fontaine du cours et une borne-fontaine.

Depuis 1888.

Les eaux de la source de la Fontaine-du-Roi étant déviées par les travaux des mines, la municipalité de Gardanne fit exécuter, en 1888, des travaux pour les capter en aval de la galerie St Pierre où la Société des charbonnages les déverse.

Le résultat de ces travaux ne fut pas satisfaisant car au lieu de retrouver les eaux très potables de l'ancienne source, la nouvelle conduite reçoit des eaux, qui sont, avec raison, refusées par la population.

Galerie de Gardanne à la mer.

Cette eau qui alimente trois fontaines et une borne-fontaine sera complètement perdue pour Gardanne lorsque la galerie que fait construire la Société de charbonnages la déversera à la mer.

L'eau, une préoccupation essentielle pour les municipalités des années 1880-1930. rapport rédigé en mars 1896 par M. Deleuil, architecte.

bonnages des Bouches-du-Rhône entreprenne des travaux au Sud de Gardanne, cette ville était alimentée par les sources de la Fontaine du Roi et de la Crau.
Les eaux de la source de la Fontaine du Roi ont été déviées par les travaux des mines. Celles de la source de la Crau alimentent encore la fontaine du cours et une borne-fontaine.
Depuis 1888. Les eaux de la source de la Fontaine du Roi étant déviées par les travaux des mines, la municipalité de Gardanne fit exécuter, en 1888, des travaux pour les capter en aval de la galerie Saint-Pierre où la Société des charbonnages les déverse.
Le résultat de ces travaux ne fut pas satisfaisant car au lieu de retrouver les eaux très potables de l'ancienne source, la nouvelle conduite reçoit des eaux qui sont, avec raison, refusées par la population.
Galerie de Gardanne à la mer. Cette eau qui alimente trois fontaines et une borne-fontaine sera complètement perdue pour Gardanne lorsque la galerie que fait construire la Société des Charbonnages la déversera à la mer.
La commune de Gardanne, dont la population est de 3.063 habitants, possède donc quatre fontaines et deux bornes-fontaines. Les quartiers de Saint-Roch, à l'ouest du ruisseau de St André et des Maulx et tous les vieux quartiers sont dépourvus de fontaines et de bornes-fontaines..."

Le projet élaboré par l'architecte Deleuil s'élevait à 84.900 F. Il consistait à mieux utiliser les eaux de la source Saint-Pierre et celles des diverses sources situées en amont pour alimenter les trois fontaines existantes, deux fontaines à créer, deux *"bornes-fontaines à jet continu montées sur abreuvoirs"* et douze bornes-fontaines à jet intermittent, des bouches d'arrosage, un petit réservoir édifié sur le Cativel et quatre lavoirs dont deux à créer.

L'usine des Giraudets, aux Pennes-Mirabeau.

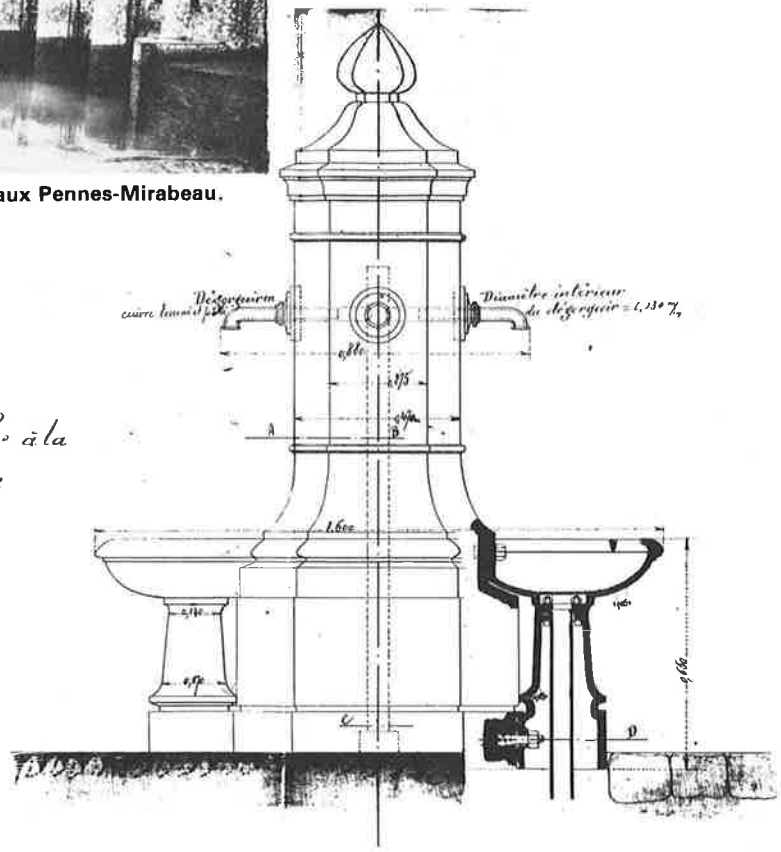

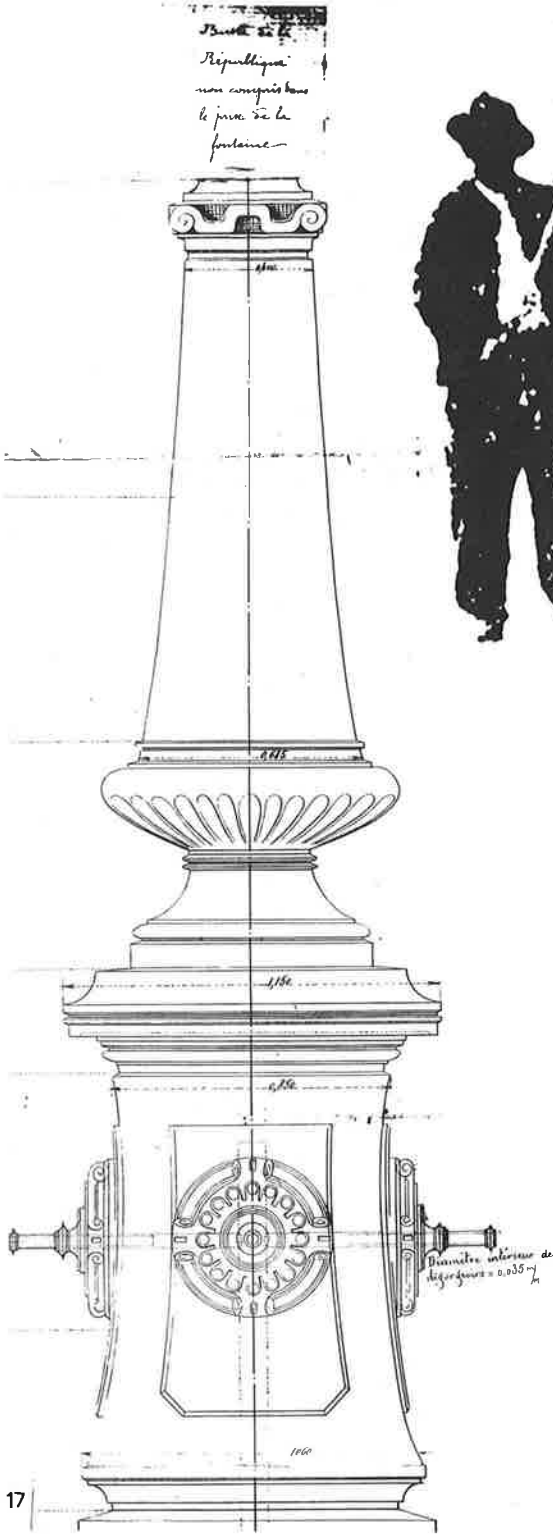

La république a sa fontaine !

Une fontaine existait déjà sur le Cours de la République. Le projet prévoyait de la tranférer à son extrémité Nord, l'emplacement ainsi libéré étant attribué à une fontaine à créer. Ce fut, tout simplement, la Fontaine de la République.

Des festivités qualifiées de **"splendides"** furent organisées à l'occasion de l'inauguration de *"cette fontaine monumentale surmontée d'un buste de la République dû au ciseau de notre ami Solari."* Bien sûr, *"l'arrivée des eaux à Gardanne"* était un évènement très attendu. Le 19 juin 1898 c'était chose faite. Les travaux entrepris en 1897-1898 s'avérèrent rapidement insuffisants. Il fallut songer à autre chose. On pensa à capter une source au fond du puits Biver. C'était à la veille de la "Grande Guerre". Malheureusement les travaux souterrains de la mine dévièrent l'eau et le projet fut abandonné. Un bassin et une canalisation avaient été construits. Ils permirent d'alimenter provisoirement la ville de 1919 à 1929 : la Société nouvelle des Charbonnages pompait, pour la commune, quatre cents mètres cubes d'eau par jour...

Le problème fut définitivement résolu en 1929 quand fut achevé le projet des Giraudets consistent à amener l'eau du Canal de Marseille grâce à une usine de pompage et de filtrage installée aux Pennes-Mirabeau. Une "Fête de l'eau", avec bal et feu d'artifice, vint ponctuer, le 28 avril 1929, l'achèvement de cette réalisation.

Le marquis perd la face

"Le conseil municipal a plusieurs fois manifesté désir de perpétuer, dans la commune, la mémoire du Marquis de Gueydan, en reconnaissance de sa volonté exécutée par feue la Marquise Françoise née Sibilot, en léguant à la ville de Gardanne tout le domaine de Valabre et ses dépendances, où devait être instituée une école d'agriculture, qui est aujourd'hui en pleine prospérité. Il avait à cet effet exprimé le désir d'ériger une fontaine sur laquelle serait placé le buste en marbre du Marquis de Gueydan qui se trouve actuellement sur un terrain d'où il ne peut être aperçu qu'en s'y trouvant bien près..."

Ainsi s'exprima Agricol Maurel, le 27 avril 1901, devant le Conseil municipal.

Il proposa d'installer la dite fontaine à l'intersection du boulevard Bontemps et de la route d'Aix, route conduisant également à l'école de Valabre. La proposition fut exécutée aussitôt et la fontaine inaugurée au mois d'août 1901.

On sait que depuis le pauvre marquis a été quelque peu malmené. Il en a même perdu la face ... et sa place. Aujourd'hui, désespéré par les outrages qu'il a subis, il se morfond, au sommet d'une "fontaine" qui n'est même pas la sienne, dans le jardin qui jouxte la Maison du Peuple...

... Mais tout va très bien pour madame la Marquise !

La Marquise, quant à elle, a eu beaucoup plus de chance. On ne s'est pas contenté d'un marbre abandonné. On a commandé un buste à l'un des sculpteurs les plus en vue de l'époque : Augustin Carli. Le monument, inauguré le 4 octobre 1903, était destiné, si l'on en croit Agricol Maurel, *"à perpétuer dans nos populations agricoles le souvenir de la généreuse bienfaitrice qui, fille du peuple, a eu à coeur de laisser aux enfants du peuple la fortune qu'elle avait réalisée dans un beau rêve en devenant marquise".*

Le monument de la Marquise reçut un emplacement privilégié : la partie de la place de la Mairie donnant sur le Cours. Il ne fut déplacé qu'en 1922, au moment de l'érection du Monument aux Morts.

La nouvelle église. Son plan, dressé par Eric Buyron, architecte du Département, prévoyait un clocher...

GARDANNE - La Vieille Eglise

Un clocher sans église
Une église sans clocher

Agricol Maurel ne s'est pas contenté de perpétuer, par ses décisions, le souvenir de la famille de Gueydan. On lui doit aussi la construction de l'Eglise. Il faut imaginer ce que pouvait représenter pour un notable radical et à ce titre quelque peu anticlérical le parrainage d'une telle entreprise... au moment où l'on votait la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat ! Et pourtant cela fut ! Il faut dire que la vieille église, édifiée au sommet du Cativel, menaçait de s'écrouler sur les fidèles malgré l'imposant clocher qui lui avait été adjoint en 1772 à l'occasion d'un agrandissement. Elle avait été construite, de manière hasardeuse, sur un sol peu stable.

La situation était devenue désespérée depuis le début des années 1890 comme en témoignent les rapports de l'architecte en chef du Département, Eric Buyron, et les lettres adressées au maire par le curé Meissonnier. Il fallut se résoudre à envisager la construction d'une nouvelle église : devant les dangers encourus par les fidèles le culte avait été transféré à la chapelle de l'hospice. Pour cette construction, on disposait d'un terrain cédé par la famille Gras qui était également propriétaire de l'édifice abritant l'école Saint-Joseph.

Dès 1902, l'architecte Buyron établit un devis qui s'élevait à 111.504 F et 88 centimes, dépense à répartir entre le Conseil de fabrique, la commune et le ministère de l'Intérieur. Il fallut cependant réduire la dépense et, pour cela, choisir des matériaux moins chers et même priver l'église du clocher initialement prévu. Ceci explique le caractère peu gracieux de cet édifice sans originalité, à la symétrie lourde.

Le 7 octobre 1906, la nouvelle église, qui mesure 40 mètres de long et 17 de large, fut bénite par Monseigneur Bonnefoy, archevêque d'Aix. Il ne nous reste de l'ancienne que le témoignage des photographies de l'époque et le clocher sans église dominant une ville dotée d'une église sans clocher !

L'Hôtel-de-ville : une inauguration fastueuse

Agricol Maurel (1852-1919), maire de Gardanne de 1896 à 1908, conseiller général de 1905 à 1913

Plus solide que la vieille église, le bâtiment dans lequel avait été installé l'hôtel de ville n'en était pas moins dans un état pitoyable. Le projet de construction d'une nouvelle mairie fut également confié à l'architecte Buyron qui ne tint aucun compte, ici aussi, des canons de l'architecture provençale traditionnelle.

L'Hôtel de Ville a cependant plus de caractère que l'église et une horloge, qui ne figurait pas au projet initial (1903), vint en 1909 parachever l'oeuvre. On avait fait appel aux talent du *"seul horloger de la commune"*, M. Felix Honnoré.

L'Hôtel de Ville, construit par M. Sylvain Allies entrepreneur à Marseille, fut inauguré le dimanche 20 octobre 1907 avant même d'être totalement achevé. Ce fut une manifestation haute en couleurs, rehaussée par la présence d'une foule de personnalités. Le Ministre de l'Agriculture en personne, M. Ruau, présida ces festivités qui inspirèrent à un hebdomadaire de l'époque l'article suivant :

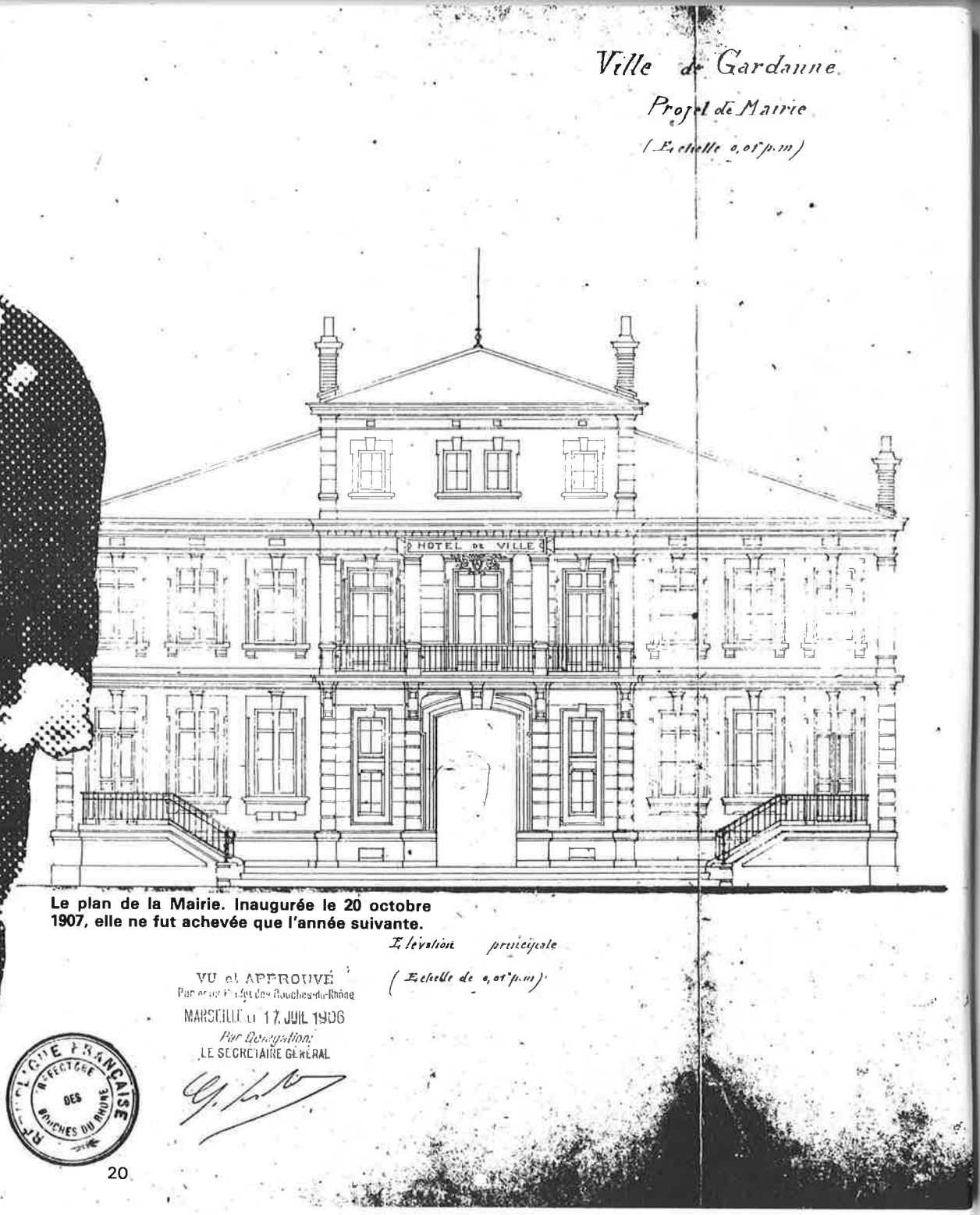

Le plan de la Mairie. Inaugurée le 20 octobre 1907, elle ne fut achevée que l'année suivante.

"Le ministre de l'agriculture est arrivé à Marseille par le rapide de 9 h 35. Il s'est rendu en automoble à l'école d'agriculture de Valabre où il a été reçu par MM. Maurel, Maire de Gardanne, Leydet et Peytral, Sénateurs, M. Giraud, Premier Président de la Cour d'appel d'Aix et de nombreux Conseillers généraux. M. le Premier Président Giraud qui est le Président du Conseil d'administration de l'école de Valabre a souhaité la bienvenue au Ministre. Après le vermouth d'honneur, le Ministre, accompagné de nombreuses personnalités, s'est rendu à Gardanne.

A l'issue de l'inauguration de l'hôtel de ville, construit sur les plans de M. Buyron, architecte en chef du département et Louis Chauvet de Marseille, architecte, un grand banquet a été offert au Ministre. Assistaient au banquet de nombreuses personnalités de notre ville, MM. Leydet, Vice-président du Sénat, Baron, Député, Tardif, Sous-préfet, Cabassol, Maire d'Aix, Conseiller général, Cat, Conseiller général, Giraud, Premier Président de le Cour d'appel, Cénac, Procureur général, Deleuil, Président de Chambre à la Cour d'appel.

Au champagne, des discours ont été prononcés par MM. Maurel, Maire de Gardanne, Leydet, Sénateur, Baron, Député et enfin M. Ruau, Ministre de l'agriculture.

Après le banquet le Ministre et les invités ont assisté du haut d'une estrade dressée au milieu de la place au défilé de nombreuses sociétés musicales parmi lesquelles se trouvaient plusieurs sociétés aixoises. M. Ruau est rentré à Marseille par le train de 6 h 30. Dans la soirée, les rues de Gardanne ont été brillamment illuminées, un feu d'artifice a été tiré et on a dansé avec entrain une partie de la nuit. Les fêtes se sont continuées le lendemain par des jeux et des concours divers".

Les personnalités viennent de visiter la nouvelle mairie. Agricol Maurel salue la foule. A sa gauche, M. Ruau, ministre de l'agriculture.

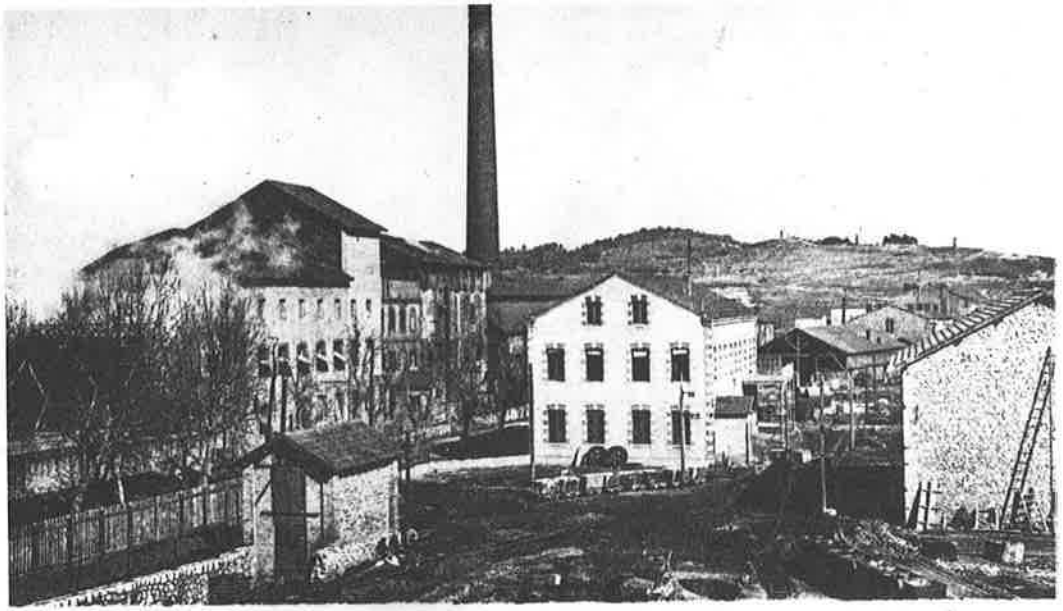

Edition Bourdin, Tabacs-Bar

GARDANNE — Usine d'alumine et les bureaux

La gare et les "Usines"

1908, cette date est importante : tous les éléments qui constituent le "Cours" sont désormais en place. Depuis, les modifications n'ont été que de détail. Mais la description serait incomplète sans l'évocation du chemin de fer et de la gare, de la mine et de ses ateliers, de l'usine d'alumine, situés à l'entrée sud-ouest de la ville.

L'activité industrielle explique en effet le développement de la cité à partir de 1870.

L'importance acquise par Gardanne justifiait, parfois après coup, les réalisations menées à bien et cela malgré l'énormité des sommes engagées : pensant établir une belle "promenade", les municipalités des années 1840-1870 avaient en fait créé une artère suffisamment large pour permettre à la ville de se développer de manière équilibrée, de supporter l'afflux de population dû à l'industrialisation.

Tout au long du XIXe siècle l'accroissement de la population a été faible. Les résultats des recensements sont, à cet égard, significatifs et permettent d'affirmer que la croissance véritable de la ville ne commence qu'avec la fin du siècle : il faut attendre 1896 pour voir Gardanne dépasser, cette fois de manière irréversible, les 3.000 habitants. L'arrivée massive d'ouvriers employés à la Société Nouvelle des Charbonnages des Bouches-du-Rhône (le puits Biver est foncé en 1892) et, en 1893, à l'Usine de la Société Française de l'Alumine pure explique cette mutation, fondamentale pour l'avenir de Gardanne.

La présence d'une forte population ouvrière modifie profondément le visage d'une ville où les agriculteurs sont toujours très nombreux.

Le "Cours" devient le lieu de rencontre des différentes catégories de la population : les agriculteurs, les mineurs et les ouvriers de l'Usine. Il facilite, par son existence même, l'intégration des vagues successives d'immigrants. Sa partie occidentale - le boulevard Carnot - devient le lieu de passage obligé pour ce millier de mineurs et d'ouvriers de l'Usine. Ces derniers, plus encore que les mineurs résident à Gardanne, et sont des travailleurs italiens. Agglutinés au plus près du lieu de travail, ils ont investi les versants ouest et sud-ouest du Cativel, le Faubourg. La rue Krüger devient aussi l'axe de cette vie nouvelle liée à l'Usine dont le directeur M. Guenivet est désormais l'une des personnalités les plus considérables de la ville.

L'Usine est édifiée le long de la route de Marseille, à la sortie de la ville, au quartier Saint-Michel, du nom d'une chapelle qui se trouvait là autrefois. L'implantation à cet endroit fut décidée en raison de la proximité de la gare de la Compagnie P.L.M. (ouverte en 1877), des ateliers de criblage de la Société des Charbonnages. Elle s'étend bientôt de part et d'autre de la route et procède à l'acquisition de terrains, dans le quartier Mistral notamment. En 1896, trois cents personnes y travaillent et la production s'élève à une tonne par jour ; en 1914 ces chiffres sont respectivement de 520 et 300. Déjà l'usine a été l'objet de critiques de la part des agriculteurs des quartiers Saint-André, Payannet et Valabre, en raison de la pollution des ruisseaux ....

C'est le cas, par exemple en juillet 1907 si l'on en croit la note adressée par le Sous-Prefet d'Aix au Maire de Gardanne le 12 Juillet 1907 :

"J'ai transmis à M. le Préfet avec une délibération de la Commission sanitaire d'Aix, deux plaintes, l'une de M. Decoppet, directeur de l'école d'agriculture de Valabre, l'autre de Melle C. Féraud, propriétaire à Gardanne, relativement aux inconvénients

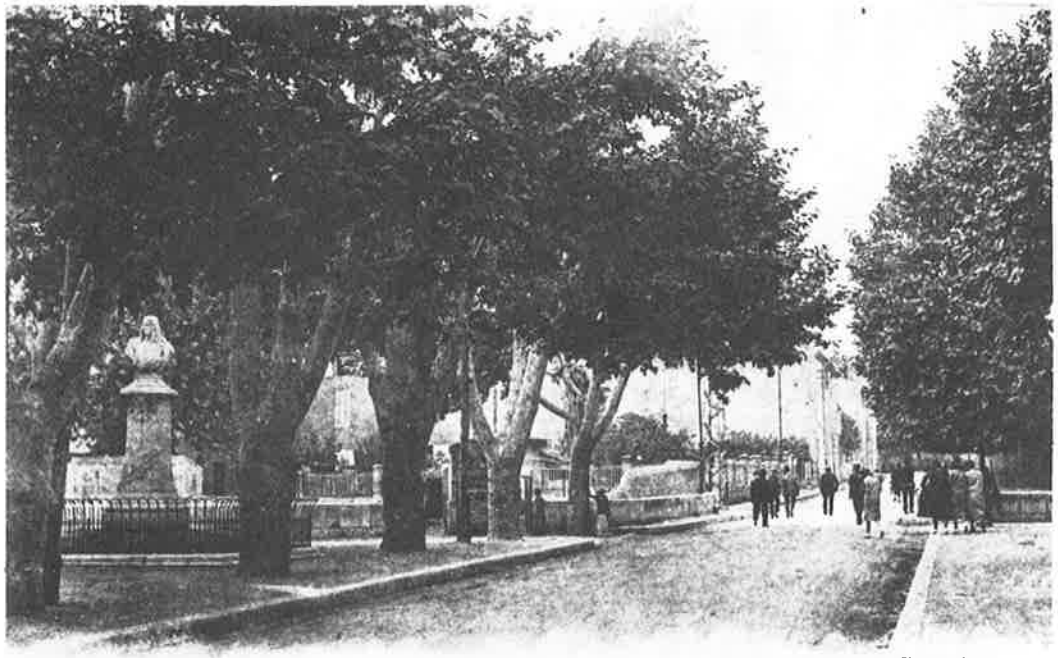

GARDANNE (B.-du-R.). - Avenue de Nice et Monument de la Marquise de Gueydan

que présente pour la santé publique et les cultures de leurs domaines, le déversement dans le ruisseau de la Luynes des eaux résiduaires de l'usine d'alumine de Gardanne.
M. le Préfet me fait connaitre à ce sujet que, par arrêté préfectoral du 11 octobre 1906 (articles 12 et 14) il avait été interdit à la Société metallurgique de Gardanne de rejeter dans le ruisseau de la Luynes des résidus qui n'auraient pas été préalablement débarassés de tout produit alcalin par un traitement physique ou chimique approprié.
En conséquence, il y a lieu de mettre la Société métallurgique en demeure de se conformer aux prescriptions de l'arrêté précité, faute de quoi il lui sera dressé procès-verbal pour infraction au dit arrêté.
Je vous prie de vouloir bien lui adresser cette mise en demeure et donner avis de ce qui précède aux pétitionnaires".

La maison du peuple

Les dernières tranformations sont réalisées de 1919 à 1939. Cette période est marquée par le début de la construction du réseau d'égouts et la poursuite, en 1934, de la couverture du ruisseau, opération qui donne naissance à l'actuel boulevard Charles-de-Gaulle à l'ouest et, à l'autre extrémité, au boulevard François-Martin Deleuil, à l'ébauche de l'actuel boulevard Léo-Lagrange.
C'est également à cette époque qu'est édifiée la Maison du Peuple, réalisation spectaculaire même si, aujourd'hui, son style peut paraître désuet et si d'importants travaux de rénovation sont nécessaires.
La décision de construire un "foyer familial" telle est la dénomination choisie à l'origine - fut prise le 28 mars 1931 par le Conseil Municipal, présidé par Victor Savine, qui justifia ainsi l'entreprise :
"La Commune de Gardanne qui est devenue un centre ouvrier conséquent par suite de l'exploitation intensive de ses mines de charbon et du traitement des bauxites du Var, a également une population rurale très importante qui cultive intelligemment les terres, d'ailleurs très morcelées.
Cette population de 7 000 habitants, ne possède aucun lieu de réunion présentant les conditions d'hygiène et de confort qu'elle est en droit d'exiger pour pouvoir prendre un repos justement gagné et se tenir au courant des faits qui peuvent les intéresser par la lecture de livres et de journaux politiques, corporatifs ou agricoles.
De plus, on constate l'absence totale d'un local pour pouvoir donner des conférences, des réunions ou des spectacles"
C'est-à-dire que pour un centre tel que Gardanne il existe une lacune qu'il y a urgence à combler.
C'est pourquoi, la Municipalité et la Commission des travaux publics, soucieux de donner aux administrés le maximum de confort ont décidé qu'il convenait de créer un "Foyer Familial" qui aurait pour objet de réunir dans un local vaste et bien aéré :
une salle de spectacles, une salle de réunions, une bibliothèque et salle de lecture et des locaux réservés aux sociétés corporatives, sportives, musicales et mutualistes..."
La réalisation du "Foyer Familial" ne se fit pas sans mal : en raison de la crise économique il fallut la retarder et, bientôt, réduire la dépense à 550 000 F au lieu des 2 200 000 F prévus au départ. L'adjudication eut lieu le 16 janvier 1936. Les travaux étaient achevés au moment de la déclaration de la guerre, en 1939. L'année suivante, la "Maison du Peuple" fut utilisée pour héberger des réfugiés venus des régions envahies puis transformée, tout aussi provisoirement, en caserne pour soldats français repliés. Utilisée aussi par les occupants allemands elle le fut enfin par des soldats américains... avant d'être restituée aux Gardannais !
Le "Cours" ce n'est pas seulement une succession de constructions et de travaux. Dès qu'il a commencé à prendre forme, les Gardannais y ont vu, avec ses grands arbres, ses maisons neuves, ses espaces - toutes choses inconnues dans la vieille ville - un lieu privilégié.
Immédiatement, le cours exerce un attrait : jusque vers 1840 les maisons du Cours Forbin avaient leur entrée dans la Grande Rue (Rue Puget). Avant même que le lit du ruisseau ne soit couvert, leurs propriétaires seront amenés à considérer qu'une entrée par le boulevard offrirait plus d'avantages...
Promenade à son origine, le "Cours" devient rapidement le centre attractif de la ville. Il est le lieu où peut se développer sous toutes ses formes la vie sociale, où l'on se réunit pour se distraire - de manière plus ou moins innocente -, où l'on participe aux activités des multiples associations qui se créent. Enfin on y vient de manifester ses joies ou ses colères...

BAR DE LA POSTE
DEJEUNERS
FROIDS
BAR JOURDAN

VIVRE LE COURS

Commerces et cafés

De nombreux commerces et ateliers d'artisans s'ouvrent sur le cours, entendez l'artère qui conduit de la gare à Saint-Roch. Les marchés - au début du siècle ils ont lieu les mercredis et dimanches - peuvent y prospérer au point que certains marchands ambulants s'installent de manière quasi définitive, dans des baraquements érigés sur place. Cela, bien sûr, provoque la colère des commerçants "sédentaires".

Le "Cours" est devenu un champ de foire permanent, haut en couleurs. Cette animation suscite des plaintes de propriétaires, dont voici un exemple :

"J'ai l'honneur de vous adresser une réclamation, écrit-on au maire en 1907, au sujet des forains que votre administration municipale laisse ou fait installer en face de ma maison située cours de la République n° 23 Sous prétexte qu'un platane manque en face ma maison et que, de ce fait, cet endroit est plus favorable pour les recevoir, on laisse établir là : des théâtres, des cirques, des carrousels (chevaux de bois), des montreurs de bêtes, etc.

Par leurs immondices quotidiennes, par les feux qu'ils entretiennent pour faire cuire leurs aliments, par leurs disputes pour des questions d'intérêts et autres, par leurs musiques bruyantes et discordantes, les forrains sont des voisins très désagréables.
Leurs baraques et leurs constructions volantes enlèvent la vue sur la promenade.
A cause de ces inconvénients mon locataire cherche une autre habitation"...

Le succès du cours ne pouvait manquer de favoriser la création de nombreux bars et cafés. Ils n'hésitent pas - la pratique subsiste aujourd'hui encore malgré les automobiles dévoreuses de place - à faire terrasse : les habitués des cafés sont indifféremment les ouvriers massivement majoritaires dès le début du siècle, les agriculteurs mais aussi les gens aisés, propriétaires ou rentiers enrichis par le développement même de la ville.

Pour avoir une idée plus précise sur la vie quotidienne à Gardanne au début du siècle, relisons ce qu'écrivait un contemporain dans le **"Mémorial d'Aix"**, le 1er février 1903.

Le témoignage de Petit Marcel

"La petite ville de Gardanne, avec son antique église qui tombe en ruine, avec ses maisons qui semblent dégringoler, avec enthousiasme, du mamelon qui les soutient, avec son immense cours Forbin aux gigantesques platanes, avec ses riantes avenues toutes parées de noms heureux, avec ses superbes cafés tout remplis de consommateurs à la mine éveillée et sympathique, avec ses longues théories d'accortes jeunes filles aux toilettes fraîches et pimpantes, et aux corsages parfumés et capiteux, est une des villes de la région toute désignée pour les excursions dominicales. Là, en effet, se rencontrent, heureusement mêlés, les plaisirs de la ville et les charmes de la campagne, le mouvement prodigieux de la cité ouvrière et le calme reposant du petit village tout baigné de soleil. Là, se croisent et s'entrecroisent les mineurs au visage émacié et les bons bourgeois au gros bedon, les paysans à l'allure rustique et les négociants au geste mesuré, les Italiens aux membres robustes et secs, et les Adonis aux cheveux pommadés et peignés de frais.

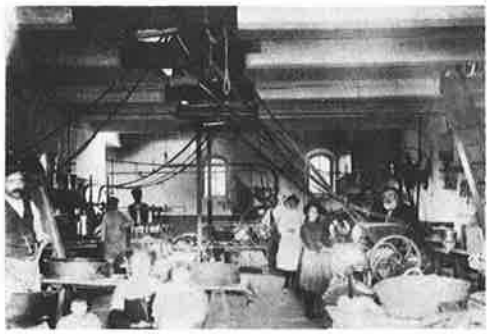

La fabrique de "Nougat Mignon" de la famille Maurel

Mais Gardanne n'est pas seulement un harmonieux mélange d'éléments très disparates, c'est encore un des points les plus heureusement disposés pour l'éclosion d'industries de toutes sortes. Déjà, à l'industrie minière s'est ajoutée une des plus importantes fabriques d'alumine ; et, bientôt, de nouveaux puits s'ouvriront autour desquels, sans nul doute, des usines prospères viendront s'établir. Tout réussit à Gardanne. Tout prend de l'essor, tant à cause de la puissante activité des habitants, que des richesses naturelles du sol. Pour ne citer qu'un exemple, voyez ce petit Nougat Mignon que fabrique M. Maurel, le maire si diligent et si dévoué. Est-ce que ce délicieux produit n'est pas universellement connu et répandu ? Ne le trouve-t-on pas sur toutes les tables des riches et des pauvres ? Et si ce n'était qu'on pourrait m'accuser de faire de la réclame, est-ce que le Thymélé du Café de France a à craindre la concurrence des Chartreuses et autres liqueurs jaunes ?

La campagne est bien tenue ; les champs sont propres et les cultures bien comprises. Il faut dire que le sol y est riche en humus et loin d'être épuisé par des récoltes successives. On sait, en effet, qu'un grand lac baignait autrefois tout le terrain que dominent encore les trois moulins, et que le Roi René prenait le plus grand plaisir à venir taquiner les poissons sur les bords de l'étang qui s'étendait jusqu'au pied de sa propriété dite la Fouon doou Réi. Mais si l'eau était, à cette époque reculée, en trop grand abondance, on peut dire qu'aujourd'hui elle ne se montre qu'en trop petite quantité. On a été obligé de dépenser énormément pour alimenter le village d'eau potable ; quant aux champs, ils attendent encore qu'un élu, tenant enfin l'éternelle promesse, trouve le moyen de faire arriver à gros bouillons l'eau du canal du Verdon ! Espérons, pour le plus grand bien du pays, qu'un jour cette promesse se réalisera !...

En attendant, le vin de coteaux continue à rougir les verres et à jeter la gaité dans les coeurs. Certes, on n'a pas parlé encore des vins gardannais, mais si j'en crois les bons vieux de l'endroit, il y a eu de tout temps, dans les sociétés et les guinguettes, des pichiés d'un excellent clairet. Il me souvient qu'un mien aïeul -un pur collongue-fort amoureux de la dive bouteille, levait consciencieusement le coude du samedi soir au lundi matin et qu'il trouvait, dans ses innocentes libations, une telle quantité de belle humeur, qu'il put en léguer une ample provision à toute sa postérité".

Le Cours, c'est la fête...

Les débits de boissons ne se contentent pas de servir le vin clairet. La contribution des tenanciers à la vie du cours est bien plus spectaculaire : ils se livrent même à une farouche concurrence en matière d'organisation de fêtes. Toutes les occasions sont bonnes pour prendre possession du cours et l'offrir, notamment, aux danseurs : jusqu'au début des années 1950 le bal est une institution. On danse les samedis et dimanches. On danse aussi à l'occasion des fêtes religieuses que ce soit la Saint-Roch, la Saint-Valentin, la Saint-Jean, des fêtes républicaines comme le 14 Juillet ou bien encore lors des grandes occasions comme l'inauguration de l'Hôtel de Ville.

La prospérité économique liée au développement de l'activité minière donne naissance elle aussi à de nouvelles fêtes. C'est le cas de la Sainte-Barbe. On honore d'abord le Saint Patron des mineurs mais la laïcisation se manifeste très rapidement. La lettre adressée par Magne Verra, tenancier du bar Forbin, au maire, le 19 novembre 1908 le montre :

"Comme toutes les années pour la Sainte-Barbe, la corporation minière est de fête. Je voudrais bien que vous m'accordiez une permission de la nuit. Voilà pourquoi : il y a beaucoup de mes amis qui veulent fêter ce jour chez moi, et en même temps faire fête et danser jusqu'au matin. Je vous réponds que ça se passera en silence..."

Ville de Gardanne
Fête Patronale de Saint Roch
Serénade à la Mairie & Salves de Boîtes.
Retraite aux Flambeaux & Feu de Joie.
Grande Lutte des Hommes
Prix : 100f
Grand Bal gratuit pour les Etrangers
Grande Bataille de Confetti & de Serpentine
Continuation du Bal avec Eclairage à Gaz

Le programme de la Fête de la Saint-Roch (1903)

L'été, le bal est quasi quotidien à la grande fureur de l'argent aixois de la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique qui a du mal à contrôler tout cela et, surtout à recueillir les droits d'auteurs. Ses lettres au maire de Gardanne témoignent de la vitalité de cette véritable institution que sont devenus les bals. C'est le cas de celle qu'il adresse le 6 décembre 1911 :

"La Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique dont je suis le représentant, s'est émue, qu'il y ait dans votre localité, une quinzaine d'établissements (bars, restaurants-bars) faisant danser plusieurs fois par mois à l'aide d'un piano mécanique ou d'un accordéon et empruntant, peu ou prou, notre répertoire..."

On danse ainsi au Cercle de l'Avenir (dans la salle occupée aujourd'hui par le cinéma le "Roxy" mais aussi sur le cours de la République), au bar de la Poste, au bar Forbin...

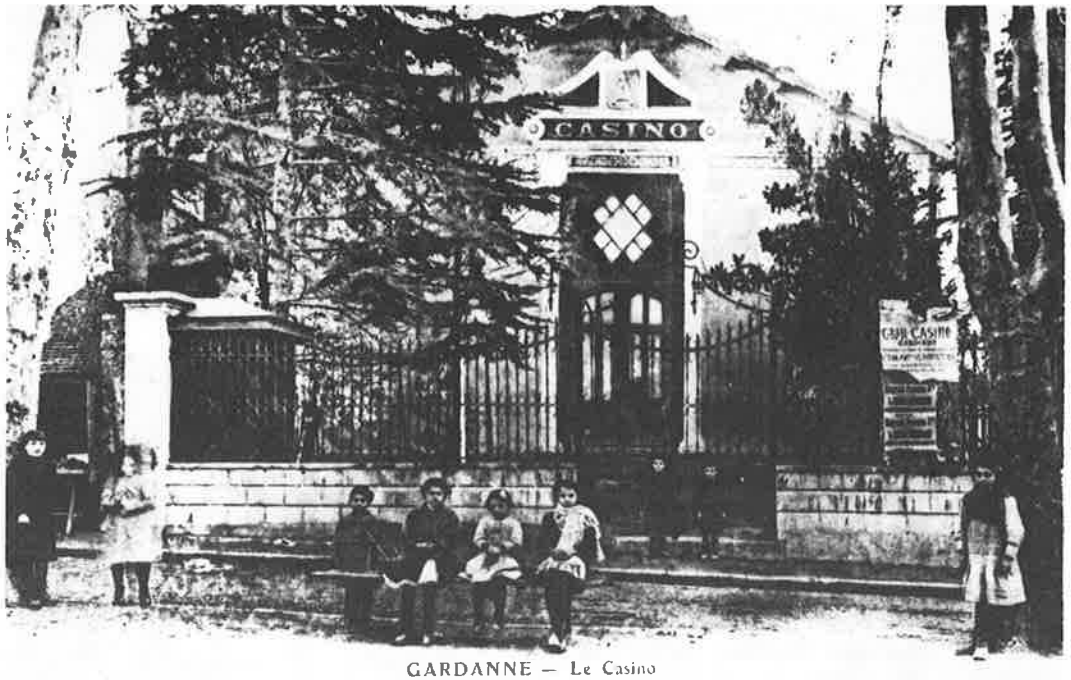

GARDANNE — Le Casino

Une troupe devant le "Grand Casino" vers 1925

Le grand casino

Les salles des bars se révèlent insuffisantes pour accueillir ces foules avides de festivités. Le "Grand Casino", édifié au début du siècle, obtient d'emblée un énorme succès : voilà une salle susceptible d'accueillir plusieurs centaines de personnes, une salle où l'on peut danser, assister à des représentations théâtrales, à des spectacles de music-hall (Tino Rossi s'y produisit à ses débuts), aux séances du cinématographe (les premières avaient eu lieu, semble-t-il, en plein air, sur le cours de la République devant le Cercle de l'Avenir...)

Des plaisirs moins innocents

Les archives de la ville - et en particulier les collections de lettres reçues par le maire - contiennent de très nombreuses demandes concernant l'ouverture de maisons closes. Dans la plupart des cas le maire refuse de donner son autorisation ou se réfugie dans le silence. Aussi la prostitution clandestine est-elle la règle ... ce qui suscite la protestation des "honnêtes" citoyens mais aussi celle des tenanciers de bars confrontés à une rude concurrence :

"Nous, limonadiers, débitants de boissons à Gardanne, protestons contre ces établissements "borgnes" qu'à l'heure actuelle nous en comptons sept dans la localité.

Le but de notre protestation est que ce genre d'établissement vendant la boisson meilleur marché que nous parce qu'ils ont un grand bénéfice sur les femmes dont ils occupent se livrant à la prostitution.

Monsieur le Maire il n'y a plus de doute sur les établissements en question : tous on subi des condamnations pour le motif ci-dessus.

Nous espérons et nous comptons sur la bonté de Monsieur le Maire pour mettre l'ordre dans tous ces établissements "borgnes".

Maintenant si Monsieur le Maire voyait l'urgence d'un établissement de ce genre autorisé-le. Si non nous vous prions Monsieur le Maire de tous les faire fermer".

Quatre limonadiers -Marcel Dabazach, François Michellon, Michel Lion et J. Pastoret- ont signé cette réclamation adressée au maire le 13 juin 1904...

Le bal des Pompiers, au "Grand Casino", en 1935

La Fanfare Ouvrière Gardannaise (1936).

La vie associative

Le cours, grâce aux rencontres qu'il permet, favorise le développement de la vie associative. Trois grandes catégories de sociétés sont créées : les cercles, les sociétés à caractère musical et, en tout dernier lieu, les associations à caractère sportif.

Les cercles sont l'expression même de la vie démocratique. Ils inquiètent les autorités car ils ont proliféré à l'occasion de la Révolution de 1848 : le Second Empire les interdit car ils sont autant de foyers de l'agitation républicaine. Ils connaissent leur apogée entre 1871 et 1914 avec à Gardanne le plus actif d'entre eux, le Cercle de l'Avenir qui a élu domicile dès sa création en 1873 au Café de France. D'autres ont été créés.

Ils ont une existence plus éphémère : "Société des Amis de la Sagesse", "Société de la Renaissance", "Cercle des Sans Souci"...

Les Italiens sont bientôt attirés par cette forme d'association : Société de secours mutuels créée le 20 septembre 1903 la "Stella Italiana" ne se contente pas de distribuer des secours à ses membres si l'on en croit l'invitation adressée le 15 avril 1907 par son président Ugo Micchi au maire :

"La société Etoile Italienne à l'honneur de vous invite pour dimanche 21 courant au Casino pour le vermuth d'honneur, que sara donne sur la présidence du Consule general d'Italie.

Le sociétés et les invite que viendrons de Marseille avec la musique en tete saluteròn la ville e les autorite, a la statu de la république..."

Autre exemple : Fondé en 1921, le "Cercle récréatif Aurore" *"ne comprendra que des ouvriers italiens, exclus les commerçants"*, comme l'indique l'article premier de son règlement.

Les sociétés musicales connaissent de grandes difficultés pour s'affirmer. Elles constituent cependant un besoin, ne serait-ce que pour l'animation des nombreux bals et fêtes. Créée en 1870, la "Société Philarmonique de Gardanne" avait son siège sur le cours, au Café du XIXe Siècle. D'autres voient le jour : le "Cercle Musical Estudiantina Gardannaise", l'"International Mediator" (groupe de mandolinistes) en 1909 suivi l'année suivante par le "Médiator Renaissant" à qui le conseil municipal attribue une subvention de 25 F car il s'agit d'*"encourager les jeunes gens qui se livrent à une honnête distraction d'autant plus que notre vile ne possède pas de société musicale"*.

Il faut attendre l'année 1919 pour enregistrer la fondation de la Lyre Gardannaise dont le siège est fixé, tout naturellement, sur le cours de la République : au Cercle de l'Avenir.

Les sociétés sportives plus tardives font de même et choisissent le cours : c'est le cas de la première société cycliste "La Pédale Gardannaise" (créée en 1895, au Café de France) puis de la Société Sportive Gardanne Vélo qui après voir fixé son siège au Café-Hôtel Truc en 1908 s'établit au Café de la Renaissance puis au Bar de la Poste qu'elle n'a plus quitté.

L'Avenir Sporting Gardannais est de création plus récente (14 février 1921) mais l'histoire des débuts de l'équipe de Football Association est exemplaire : au départ le terrain était situé sur le Cativel et le siège du club.... au Cercle de l'Avenir. Un nouveau terrain de football fut bientôt utilisé au quartier Saint-Roch avant que ne soit aménagé le stade actuel. Entre temps le Bar du Cours était devenu le nouveau siège de l'A.S.G.

A trois kilomètres de là, un groupe de mineurs avait fondé un nouveau club de football, le Biver-Sports, qui a fêté cinquante belles années d'existence en 1981.

La Boule Gardannaise, quant à elle, est depuis toujours abritée par le Bar-Hôtel Saint-Roch. A l'autre extrémité du cours, existait une autre société bouliste : elle a disparu, tout comme le café où elle avait élu domicile, le bar Michellon....

Le Cours demain ? Une des propositions d'aménagement du boulevard Carnot.

QUEL AVENIR ?

Le Cours, vendredi 9 avril 1982, 15 heures

L'équilibre rompu

A la veille de la seconde guerre mondiale, le vieux centre urbain a trouvé son équilibre. L'accroissement de la population a entraîné la mise en place d'équipements, collectifs ou non, situés à proximité des lieux d'habitation : stade, Maison du Peuple, Hôtel de Ville, commerces et bars, "Grand Casino", écoles de la rue Jules-Ferry, nouvelle église. On trouve aussi, sur le boulevard Carnot, la Gendarmerie et le Poids public, témoin d'une activité agricole qui a conservé une importance réelle et dont la betterave est désormais la plus connue des productions. Dans cet ensemble, le cours est bien l'axe de la ville, son artère et son coeur. L'animation y est grande : le succès jamais démenti des marchés et foires, la multiplication des fêtes et réunions qu'il accueille le prouvent. Cet équilibre est remis en cause, progressivement, à partir des années 1950. Deux phénomènes y contribuent : l'urbanisation qui s'effectue sur des terrains de plus en plus éloignés du Centre, et la diffusion de l'automobile. Liées au progrès, des modifications essentielles interviennent également dans les moeurs et les habitudes de vie : la multiplication des récepteurs de télévision, les départs en congé favorisés par l'usage de l'automobile se traduisent par un appauvrissement de la vie sociale sur le cours. Cette vie ne subsiste qu'à travers la fréquentation des marchés, la présence des commerces, des bars, et des services publics. L'appauvrissement est particulièrement sensible pour ce qui est des loisirs, malgré la fréquentation, jamais contredite, du stade municipal et du boulodrome de Saint-Roch : la fête -si ce n'est à l'occasion de la Saint-Roch- a pratiquement disparu, les cinémas (Roxy et Casino) végètent.

Le Cours, vendredi 9 avril 1982, 10 heures

La fonction principale du cours et de ses abords devient de plus en plus étroitement utilitaire : on y vient pour se rendre à l'école, effectuer des achats ou accomplir les démarches administratives. Envahi par les automobiles en stationnement le cours se vide dès que les écoles, administrations et commerces ferment.

Des éléments nouveaux

Des transformations notables sont intervenues depuis 1977. Certaines contribuent à renforcer le caractère utilitaire du Centre : halte-garderie (ouverte en 1977), Centre de Santé (février 1981), locaux pour une partie des services municipaux sur l'avenue Léo-Lagrange puis route de Nice plus récemment. D'autres réalisations et aménagements ont eu pour effet, cependant, de réanimer le cours et le centre comme l'ouverture d'un foyer-restaurant pour le troisième âge à la Maison du Peuple (novembre 1979). Mais le renouveau de la vie sociale sur le cours est dû en grande partie aux initiatives prises en matière culturelle :

■ Gardanne en Musique (dès juillet 1977).
■ Renaissance du cinéma liée à la création de Gardanne-Action-Cinéma en 1978.
■ Inauguration, le 27 mars 1981, d'une bibliothèque qui compte aujourd'hui 2500 lecteurs, et qui a prêté 49 000 volumes en un an.
■ Organisation de manifestations, à la Maison du Peuple notamment, comme "Le Plaisir Interdit" (Peinture Contemporaine, juin 1980), "La Provence avant l'Histoire" (décembre 1980), le "Salon des Peintres Gardannais" (dès 1980, en février, à l'occasion de la Foire de la Saint-Valentin, dont l'essor a été favorisé), etc.

Projets...

Actuellement, le cours est le lieu privilégié de l'activité à Gardanne. Mais il joue précisément un rôle trop riche par rapport à ce qu'il peut supporter. Il est, en effet, trop étroit pour permettre un bon écoulement de la circulation et un stationnement convenable. Les magasins souffrent trop souvent d'un accès difficile pour les mêmes raisons ; enfin ce lieu de rencontre de toute la population de Gardanne et des environs offre très peu de commodités pour les échanges et la promenade. Le cours actuel ne constitue pas un centre-ville satisfaisant. Pour qu'il puisse réellement jouer un rôle élargi, pour qu'il devienne effectivement un lieu d'échange, pour que le commerce puisse y prospérer, il faut le repenser dans le sens d'une ouverture vers le Centre ancien, vers le quartier Mistral et la Cité Administrative. C'est dans ce sens que sont élaborés les projets. Ils prévoient notamment :

■ Le prolongement du boulevard urbain
■ L'aménagement de parkings
■ La construction d'une nouvelle Bibliothèque municipale
■ La restructuration du quartier Mistral
■ La réhabilitation de la Vieille Ville...

Bien entendu, il s'agit-là d'autant d'étapes à franchir. Les projets présentés lors de l'exposition se situent dans ce cadre. Ils doivent être débattus avec l'ensemble des Gardannais avant que le Conseil Municipal ne se prononce.

Le début des années 80 représente ainsi un tournant décisif dans la vie de notre Cité. L'aménagement du Cours constituera la première manifestation de ce changement qui permettra de façonner un vrai centre pour la ville.

O.M.S.C. Gardanne

Recherche et rédaction :
Gérard Pio, en collaboration
avec Philippe Guilhaume, Jacques Villière
et l'équipe de l'O.M.S.C.

et le concours du ministère de l'Equipement et du logement
(Division Communication du Service
Technique de l'Urbanisme).

Conception graphique et maquette :
Fernand Percivalle et Ariel Termine © 1982.

Impression : Sefip - Tél. 64.42.56

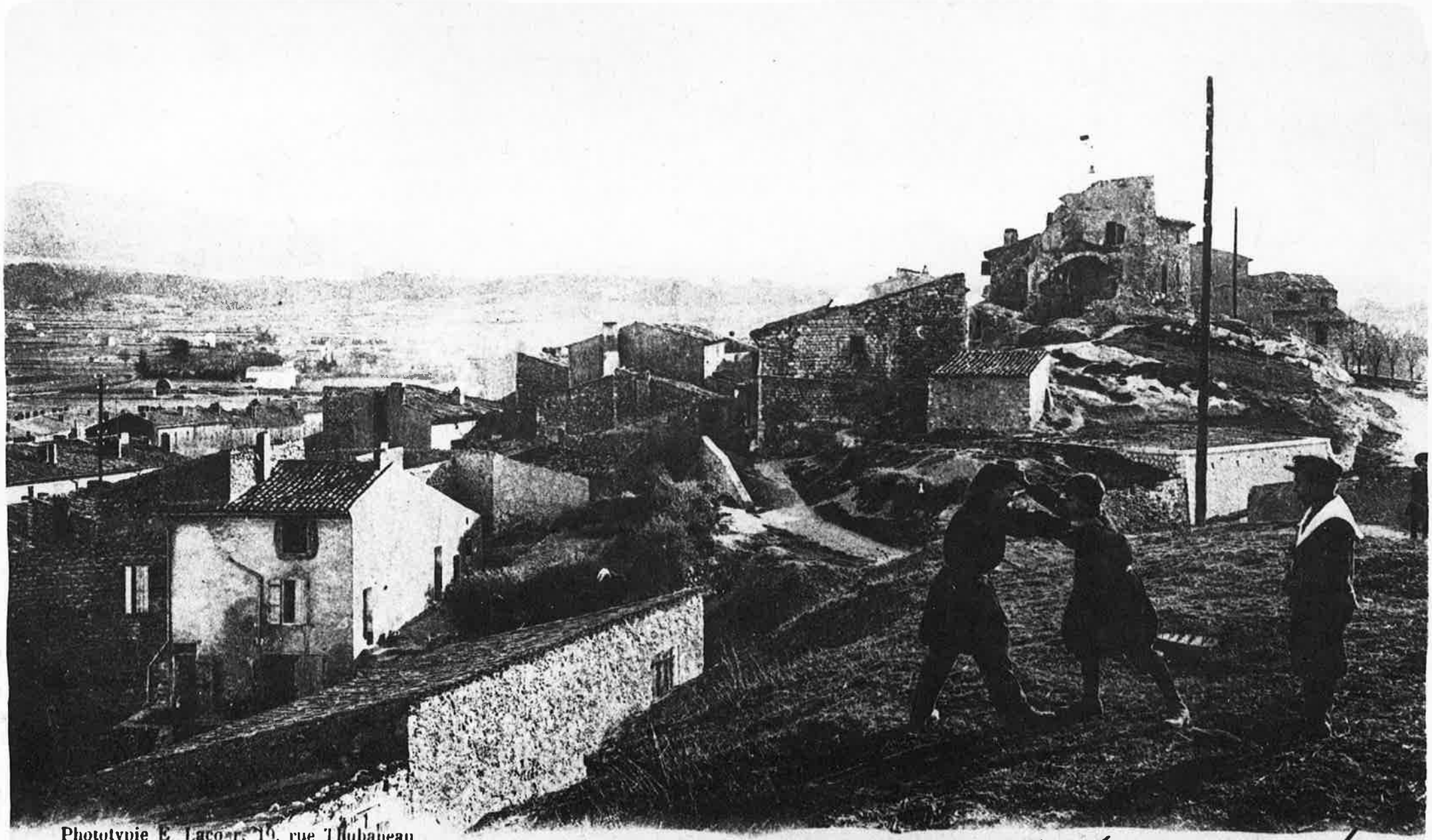

Phototypie E. Lacour, 10, rue Thubaneau

Gardanne - 1148 - Vue d'Ensemble de la Vieille Ville